



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2022
Législature 2020 - 2025

Bureau du Conseil municipal

Mme Paola DI ROMANO TORRES LEON (Alternative communale), Présidente
M. Roland SUTTER (PLR), vice-Président
M. Julien LEVY (Vert'libéraux), 1^{er} Secrétaire *excusé*
M. Anthony GIANNASI (PDC), 2^{ème} Secrétaire *excusé*

Membres du Conseil municipal

M. Pierre AMBROSETTI (PLR)		M. Jean-Marie HAINAUT (PLR)
Mme Ladan AZARM AZARPEY (PLR)		M. André KAELIN (PDC)
M. Darius AZARPEY (PLR)		Mme Béatrice LEITNER-RIAT (PDC)
M. Norberto BIRCHLER (PLR)		M. Marc OBERSON (PDC)
Mme Christine BOUVIER (PLR)	<i>excusée</i>	Mme Patricia REYMOND (PLR)
M. Philippe CORBAT (PLR)		Mme Ruth VESTI (PDC)
M. Emmanuel CURTET (PDC)	<i>excusé</i>	M. Laurent WISLER (Alternative communale)
M. François FREY (PLR)	<i>excusé</i>	M. Guy ZWAHLEN (PLR)
Mme Fabienne GAUTIER (PLR)	<i>excusée</i>	M. Stephan ZWETTLER (PLR)
M. Sébastien GINDRAUX (Vert'libéraux)		

Membres du Conseil administratif

M. Philippe THORENS (PDC), Maire *excusé*
M. Marcel GOEHRING (PLR), Conseiller administratif
Mme Carole LAPAIRE (PLR), Conseillère administrative

Mme la Présidente ouvre la séance à 20h00. Elle salue les membres du Conseil administratif et du Conseil municipal, le public, ainsi que le personnel administratif. Elle souhaite à toutes et tous une cordiale bienvenue à cette séance.

Elle annonce que Mmes BOUVIER et GAUTIER, ainsi que MM. CURTET, FREY, GIANNASI, LEVY et THORENS sont excusés.

1. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

43^{ème} course pédestre « A travers le coteau » à Bernex, samedi 30 avril 2022

Mme la Présidente indique qu'une équipe constituée de MM. AZARPEY, SUTTER et ZWAHLEN représentera la commune lors de la course des Conseillers qui se déroulera à Bernex le samedi 30 avril, à 16h15.

Applaudissements.

Calendrier des séances du 2^{ème} semestre 2022

Mme la Présidente rappelle que le calendrier des séances du Conseil municipal du 2^{ème} semestre 2022 a été inséré sur CMNet. Préciser que d'autres séances de commissions seront ajoutées en fonction des besoins.

Elle demande s'il y a des remarques. Comme ce n'est pas le cas, ce calendrier est considéré comme approuvé.



Mme la Présidente passe au point suivant de l'ordre du jour.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 MARS 2022

Mme la Présidente demande s'il y a des questions ou des remarques concernant ce procès-verbal. Comme ce n'est pas le cas, elle demande à l'assemblée d'approuver ce procès-verbal.

A l'unanimité (16 oui), le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 22 mars 2022.

Mme la Présidente aborde le point suivant de l'ordre du jour.

3. PRESENTATION DES COMPTES 2021

Mme la Présidente donne la parole à M. GOEHRING pour la présentation des comptes 2021.

M. GOEHRING commente les diapositives qui composent cette présentation (en annexe).

Il indique que les comptes 2021 sont bénéficiaires. Avec des charges se montant à 47'949'472.66 F, et des revenus d'un montant de 49'948'113.14 F, il, il en résulte un excédent de revenus (boni) 2021 de 1'998'640.48 F.

Une fois sa présentation terminée, **M. GOEHRING** parcourt les différents documents relatifs aux comptes 2021. Il demande aux Conseillers municipaux de l'interrompre s'ils ont des questions particulières.

Comptes de la commune de Collonge-Bellerive au 31 décembre 2021

Documents insérés sur CMNet et présentés en séance : bilan, compte de résultats, rapport de l'organe de révision, comptes des investissements, tableau des flux de trésorerie, état du capital propre, tableau des provisions, tableau des participations, tableau des garanties et des engagements conditionnels, tableaux des immobilisations, explications sur les crédits d'engagement ouverts depuis plus de cinq ans et non encore clôturés, indications supplémentaires, indicateurs financiers, la liste des crédits budgétaires supplémentaires, le projet de délibération relatif à un crédit d'engagement complémentaire (dépassement du crédit d'acquisition de véhicules pour le service de la voirie (D 21-13), ainsi que le projet de délibération relative aux comptes 2021 qui sera votée lors de la séance plénière du 17 mai 2022.

Ces documents ne font l'objet d'aucune intervention de la part des membres du Conseil municipal.

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2021 du Groupement intercommunal de la petite enfance COHERAN & CO

Ce document ne fait l'objet d'aucune intervention de la part des membres du Conseil municipal.

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2021 du Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau

Ce document ne fait l'objet d'aucune intervention de la part des membres du Conseil municipal.

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2021 de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie

Ce document ne fait l'objet d'aucune intervention de la part des membres du Conseil municipal.

FOR *OR*



Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2021 de la Fondation communale immobilière de Collonge-Bellerive

Ce document ne fait l'objet d'aucune intervention de la part des membres du Conseil municipal.

Rapport de la commission des Finances du 11 avril 2022 – points relatifs aux comptes

Mme la Présidente demande si le Président de la commission des Finances, M. AZARPEY, souhaite s'exprimer.

M. AZARPEY adresse ses remerciements à l'ensemble des personnes qui ont collaboré au travail de bouclage des comptes 2021.

Mme la Présidente passe au point suivant de l'ordre du jour.

4. PRESENTATION DU RAPPORT ADMINISTRATIF 2021

Mme la Présidente donne la parole à Mme LAPAIRE pour la présentation du rapport administratif 2021.

Mme LAPAIRE rappelle que le rapport administratif est préparé chaque année par les collaborateurs de l'administration, supervisés par le secrétariat général. Ce rapport retrace notamment toute l'activité de la commune durant l'année écoulée, l'ensemble des décisions prises par le Conseil municipal, des statistiques, un descriptif de l'activité de certaines associations communales, ainsi que les comptes.

Dans un but de développement durable, elle rappelle que pour la deuxième année ce rapport administratif ne sera pas distribué à la population en version papier. Seules les informations pratiques, dans lesquelles il est précisé que le rapport administratif est disponible en consultation sur le site internet de la commune ou en commande via la réception de la mairie, sont envoyées par courrier à tous les ménages de la commune.

Elle informe que ce rapport administratif est à disposition sur CMNet et demande aux membres du Conseil municipal d'en prendre connaissance et de faire part de leurs éventuelles remarques ou corrections au Secrétariat général, d'ici au 9 mai 2022.

Mme la Présidente passe au point suivant de l'ordre du jour.

5. RAPPORTS DES COMMISSIONS

- Bâtiments et logement du 29 mars 2022

Mme la Présidente demande s'il y a des questions ou des remarques concernant ce rapport. Comme ce n'est pas le cas, elle demande à l'assemblée d'approuver ce rapport.

A l'unanimité (16 oui), le Conseil municipal approuve le rapport de la commission Bâtiments et logement du 29 mars 2022

Mme la Présidente indique que la décision relative au crédit d'engagement complémentaire destiné au projet de rénovation des immeubles du 95-105 route d'Hermance, préavisé favorablement par la commission, fait l'objet d'une délibération qui sera soumise au vote au point suivant de l'ordre du jour.

Mme la Présidente passe au rapport suivant.

- Conjointe Environnement et développement durable et Finances du 6 avril 2022

Mme la Présidente demande s'il y a des questions ou des remarques concernant ce rapport. Comme ce n'est pas le cas, elle demande à l'assemblée d'approuver ce rapport.



A l'unanimité (16 oui), le Conseil municipal approuve le rapport de la commission conjointe Environnement et développement durable et Finances du 6 avril 2022.

Subventions visant à contribuer aux réductions d'émissions de CO²

Mme la Présidente demande à Mme LEITNER-RIAT de lire les préavis des commissions relatifs aux subventions visant à contribuer aux réductions d'émissions de CO².

Après lecture des préavis, et comme il n'y a pas de questions, **Mme la Présidente** soumet au vote la décision suivante : « Que celles et ceux qui acceptent l'ouverture d'un crédit d'engagement pour un montant total de 1,2 million F pour l'opération de l'automne 2022 à mars 2023, en collaboration avec les SIG ou de manière indépendante, ayant pour objet des subventions visant à contribuer aux réductions d'émissions de CO² via l'installation de panneaux photovoltaïques et/ou de pompes à chaleur dans les villas et petites copropriétés des particuliers de la commune de Collonge-Bellerive, lèvent la main. »

A l'unanimité (16 oui), le Conseil municipal accepte l'ouverture d'un crédit d'engagement pour un montant total de 1,2 million F pour l'opération de l'automne 2022 à mars 2023, en collaboration avec les SIG ou de manière indépendante, ayant pour objet des subventions visant à contribuer aux réductions d'émissions de CO² via l'installation de panneaux photovoltaïques et/ou de pompes à chaleur dans les villas et petites copropriétés des particuliers de la commune de Collonge-Bellerive.

Mme la Présidente précise que ce point fera l'objet d'une délibération lors d'une prochaine séance.

M. WISLER souhaite savoir ce que sous-entend le terme de « petites copropriétés des particuliers de la commune ».

Mme LAPAIRE répond que le but était uniquement de dire que ces subventions seront également valables pour les copropriétés, peu importe leur taille. Elle rappelle toutefois qu'il s'agit uniquement d'un préavis et qu'un exposé des motifs détaillé sera établi au moment du vote de la délibération.

Mme la Présidente passe au rapport suivant.

- **Conjointe Finances et Bâtiments et logement du 11 avril 2022**

Mme la Présidente demande s'il y a des questions ou des remarques concernant ce rapport. Comme ce n'est pas le cas, elle demande à l'assemblée d'approuver ce rapport.

A l'unanimité (16 oui), le Conseil municipal approuve le rapport de la commission conjointe Finances et Bâtiments et logement du 11 avril 2022

Mme la Présidente indique que la décision relative au crédit d'engagement complémentaire destiné au projet de rénovation des immeubles du 95-105 route d'Hermance, préavisé favorablement par la commission, fait l'objet d'une délibération qui sera soumise au vote au point suivant de l'ordre du jour.

De plus, elle rappelle que les décisions relatives aux comptes 2021 seront soumises au vote lors de la prochaine séance plénière du 17 mai 2022.

Eclairage du skatepark de Collonge

Mme la Présidente demande à M. BIRCHLER de lire l'encadré relatif à l'installation d'un système d'éclairage au skatepark de Collonge.

Après lecture du préavis, et comme il n'y a pas de questions, **Mme la Présidente** soumet au vote la décision suivante : « Que celles et ceux qui approuvent l'ouverture d'un crédit budgétaire

Collonge Bellerive



supplémentaire (dépassement) de 50'000 F sur le budget de fonctionnement 2022 pour l'installation d'un système d'éclairage au skatepark de Collonge, lèvent la main. »

A l'unanimité (16 oui), le Conseil municipal approuve l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire (dépassement) de 50'000 F sur le budget de fonctionnement 2022 pour l'installation d'un système d'éclairage au skatepark de Collonge.

Mme la Présidente indique que ce point sera intégré dans une prochaine délibération relative aux dépassements budgétaires 2022 et passe au point suivant de l'ordre du jour.

6. PROJET DE DÉLIBÉRATION

Délibération 22-05 : Proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire de 1'300'000 F, destiné au projet d'amélioration et rénovation de l'enveloppe thermique, des immeubles situés à la route d'Hermance 95, 97, 99, 105 et au chemin du Grand-Clos 3, sur la parcelle N°8117, propriété de la commune de Collonge-Bellerive

Mme la Présidente demande s'il y a des remarques ou des questions. Comme ce n'est pas le cas, elle soumet au vote l'entrée en matière : « Que celles et ceux qui acceptent l'entrée en matière sur cette délibération 22-05, lèvent la main. »

A l'unanimité (16 oui), le Conseil municipal accepte l'entrée en matière sur la délibération 22-05 relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire de 1'300'000 F, destiné au projet d'amélioration et rénovation de l'enveloppe thermique, des immeubles situés à la route d'Hermance 95, 97, 99, 105 et au chemin du Grand-Clos 3, sur la parcelle N°8117, propriété de la commune de Collonge-Bellerive.

Mme la Présidente demande à M. SUTTER de lire la délibération 22-05.

Après lecture de la délibération et comme il n'y a pas de questions, **Mme la Présidente** soumet au vote l'entrée en matière : « Que celles et ceux qui approuvent la délibération 22-05, lèvent la main »

Par 15 oui et 1 abstention, le Conseil municipal accepte la délibération 22-05 relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire de 1'300'000 F, destiné au projet d'amélioration et rénovation de l'enveloppe thermique, des immeubles situés à la route d'Hermance 95, 97, 99, 105 et au chemin du Grand-Clos 3, sur la parcelle N°8117, propriété de la commune de Collonge-Bellerive.

Mme la Présidente passe au point suivant de l'ordre du jour.

7. PROJET DE RESOLUTION

Il n'y a pas de projet de résolution.

8. PROJET DE MOTION

Il n'y a pas de projet de motion.

9. QUESTIONS AU CONSEIL ADMINISTRATIF

Mme la Présidente demande s'il y a des questions pour le Conseil administratif. Comme ce n'est pas le cas, elle passe au point suivant de l'ordre du jour.

10. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme la Présidente demande s'il y a des communications de la part des membres du Conseil municipal.

Accordez vos vélos

En l'absence de Mme GAUTIER, **Mme la Présidente** fait part d'une communication de sa part.

Mme GAUTIER souhaite transmettre des remerciements des représentants du Chantier Naval de Corsier-Port suite à l'accueil et l'apéritif offert, ainsi que pour le prêt de tables et de bancs par la commune, au groupe Accordez vos vélos, ce samedi 23 avril.

Association Communes-Ecole

M. BIRCHLER informe que l'association met au concours actuellement deux postes d'administrateurs-trices à un taux de 35% chacun. Il ajoute que les informations sont disponibles sur le site internet de cette association. Ayant lui-même occupé anciennement cette fonction, il précise que cette activité est intéressante et qu'elle se déroule en fin de journée.

Comme il n'y a plus de communications, **Mme la Présidente** passe au point suivant de l'ordre du jour.

11. COMMUNICATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Mme la Présidente passe la parole à Mme LAPAIRE.

Acquisition par la commune des parcelles (parcelles N°s 5676, 6052 et 6053) du TCS à la Pointe-à-la-Bise

Mme LAPAIRE rappelle que la délibération pour l'acquisition de ces parcelles a été votée en 2019, et que la modification du plan de site n'a été acceptée par le canton qu'en 2021. Elle annonce que la signature de l'acte notarié a été effectuée le 6 avril 2022.

Recrutement – Délégué-e au développement durable à 80 %

Mme LAPAIRE indique que l'annonce est parue et que le délai réception candidatures est fixé au 15 mai 2022.

Eclairage et défrichage au chemin du Bois-Galland

En réponse aux différentes questions de M. BIRCHLER, **Mme LAPAIRE** informe que le test d'extinction de l'éclairage sur le chemin piétonnier n'a suscité aucune remarque des habitants, il a donc été décidé de supprimer définitivement ce point lumineux.

Au sujet du défrichage, **Mme LAPAIRE** indique que le canton (OCAN), dans le cadre de la sécurisation des routes cantonales, a dû défricher pour des raisons sanitaires une partie de cette parcelle en zone forêt. Depuis, 12 arbres et plus de 110 arbustes ont été replantés. Elle ajoute que l'opération et le suivi des plantations sur la première année sont pris en charge par le canton.

Eclairage à la plage de la Savonnière

En réponse à l'intervention de M. KAELIN, **Mme LAPAIRE** indique que le nécessaire sera fait pour que les luminaires des toilettes publiques soit éteints lors de la fermeture de la plage.

Au sujet des deux candélabres du parking (côté Voirons), elle indique que ceux-ci sont activés uniquement lors de manifestation.

Tri des déchets à la plage de la Nymphé

Pour donner suite à l'intervention de M. OBERSON, **Mme LAPAIRE** indique que dans le cadre du projet de réaménagement de la plage, il est actuellement étudié la possibilité de mettre à disposition sur le haut de la parcelle un espace de tri (PET, papier, alu), en complément des ordures ménagères. Une solution provisoire va être discutée avec la voirie et sera aménagée durant la période estivale 2022.

Chêne abattu au chemin du Pré-de-la-Croix

En réponse à l'interrogation de M. WISLER, **Mme LAPAIRE** informe que toute demande d'abattage de chêne est précédée d'une analyse sanitaire. Dans tous les cas, les abattages ne sont effectués qu'avec une autorisation de l'OCAN. Elle ajoute que quatre chênes et une vingtaine d'arbustes ont été replantés depuis à cet endroit.

Courrier de l'office du patrimoine et des sites – recensement architectural

En réponse à l'interpellation de M. AMBROSETTI, **Mme LAPAIRE** informe qu'un article va paraître dans le journal communal l'Echo qui sera distribué prochainement, afin d'expliquer plus en détails le but de cette démarche. Il est également possible de se procurer à la réception de la mairie, une brochure sur le sujet qui répond de manière détaillée à de nombreuses questions. Elle ajoute ces différents éléments seront aussi publiés sur le site internet de la commune.

Solidarité avec les migrants d'Ukraine

Mme LAPAIRE revient sur le récent flyer envoyé à la population et indique qu'un article va paraître dans le prochain numéro du journal communal l'Echo au sujet des actions que peuvent entreprendre des particuliers pour mettre à disposition un bien immobilier sur la commune, pour devenir famille d'accueil, ...

De plus, elle informe que la commune a décidé de mettre à disposition la salle des Sociétés deux fois par semaine, dès le 2 mai, les lundis entre 11h et 14h et les jeudis de 16h à 20h, afin de permettre aux personnes migrantes d'Ukraine et aux familles d'accueil de se retrouver et d'échanger dans un espace convivial. Une traductrice, engagée par la commune, sera présente ainsi qu'une à deux collaboratrices de l'administration.

Elle ajoute que l'association Les Ponts, association active avec tous les réfugiés en général, organise des cours de français pour des groupes de 10-12 personnes, 3 fois par semaine (2 heures) dans des salles prêtées par la commune, les lundis (de 9h à 11h à la salle des Sociétés), les mercredis et vendredis (de 9h à 11h à l'épicafé). L'association recherche des salles supplémentaires, afin de pouvoir doubler son offre de cours.

Mme la Présidente fait part de son expérience personnelle au sujet de l'accueil de réfugiés ukrainiens et indique qu'il est principalement recherché des familles pouvant accueillir plusieurs adultes.

Mérite collongeois – 9 mai 2022 – Ferme de Saint-Maurice

M. GOEHRING rappelle aux membres du Conseil municipal qui souhaitent participer à cette manifestation de s'inscrire auprès du service manifestation.

Le Conseil administratif n'ayant plus de communications, **Mme la Présidente** remercie l'assemblée et prie les membres de l'administration, les Conseillers administratifs, ainsi que le public, de quitter la salle, afin de laisser les Conseillers municipaux procéder au traitement des demandes de naturalisation qui doit avoir lieu à huis-clos.

12. NATURALISATIONS A HUIS-CLOS

Trois dossiers de naturalisation sont traités.



Mme la Présidente remercie l'assemblée et lève la séance à 21h15.

Collonge, le 26 avril 2022.



Proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire de 1'300'000 F, destiné au projet d'amélioration et rénovation de l'enveloppe thermique, des immeubles situés à la route d'Hermance 95, 97, 99, 105 et au chemin du Grand-Clos 3, sur la parcelle N°8117, propriété de la commune de Collonge-Bellerive

Conformément aux articles 30, alinéa 1 lettres e) et m) et 31 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (B 6 05),

vu la délibération 16-35, votée par le Conseil municipal, le 19 décembre 2016, relative à l'ouverture d'un crédit d'études de 1'280'000 F,

vu la délibération 19-11, votée par le Conseil municipal, le 8 mai 2019, relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 10'504'000 F, destiné au projet d'amélioration et rénovation de l'enveloppe thermique des immeubles situés à la route d'Hermance N° 95, 97, 99, 105 et au chemin du Grand-Clos N° 3,

vu la délibération 20-07, votée par le Conseil municipal, le 26 mai 2020, relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire de 2'700'000 F destiné à la rénovation des appartements de ces immeubles,

vu le démarrage du chantier fin 2019,

vu les contraintes et imprévus conjoncturels et constructifs que cet important chantier de plus de 3 ans de rénovation sur site occupé, a rencontré depuis son début, notamment les mesures de protection et hausses des prix des matériaux liés à la situation sanitaire, les demandes des locataires, les imprévus de chantier, ainsi que le souhait de réaliser certains travaux complémentaires,

vu l'aboutissement du chantier, planifié pour le premier trimestre 2023,

vu l'exposé des motifs du 28 mars 2022,

vu le rapport de la commission Bâtiments et logement de 29 mars 2022,

vu le rapport de la commission conjointe Bâtiments et logement et Finances du 11 avril 2022,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal
en présence de 17 de ses membres
accepte par 15 oui et 1 abstention (majorité simple)

1. D'ouvrir, au Conseil administratif, un crédit d'engagement complémentaire de 1'300'000 F, au crédit d'étude de 1'280'000 F, voté le 19 décembre 2016 (délibération 16-35), au crédit d'engagement de 10'504'000 F, voté le 8 mai 2019 (délibération 19-11) et au crédit d'engagement complémentaire de 2'700'000 F, voté le 26 mai 2020 (délibération 20-07), relatifs à l'amélioration et rénovation de l'enveloppe des immeubles situés à la route d'Hermance N° 95, 97, 99, 105 et au chemin du Grand-Clos N° 3, ainsi qu'à la rénovation des appartements, afin de couvrir les travaux encore à effectuer dans le cadre de cet important projet de rénovation.
2. D'autoriser le Conseil administratif à prélever le montant des dépenses sur les fonds propres de la commune.
3. De comptabiliser la dépense nette à l'actif du bilan dans le patrimoine financier.

P.M. JL



Edr



> **COMPTES 2021**

> **Présentation au Conseil municipal**

> 26 avril 2022



PLAN DE LA PRÉSENTATION

- › **Résultat**
 - Compte de résultat échelonné 2021
 - Evolution des charges et produits de fonctionnement (2011 à 2021)
 - Population
- › **Revenus**
 - Revenus par Natures
 - Graphique structure des revenus par Natures
 - Constats relatifs aux revenus
 - Evolution de la valeur du centime additionnel PP (2012-2021)
 - Evolution de la valeur du centime additionnel PM (2012-2021)
 - Historique des évaluations fiscales 2021
- › **Charges**
 - Charges par Natures
 - Graphique structure des charges par Natures
 - Constats relatifs aux charges
- › **Investissements**
 - Dépenses et recettes d'investissement, patrimoine administratif et financier
 - Dépenses et recettes d'investissement du PA, répartition par fonction
 - Evolution des investissements du patrimoine administratif 2012-2021
 - Crédits d'engagement terminés au cours de l'exercice
- › **Dettes et engagements**
 - Dettes et engagements financiers
- › **Conclusion**
 - Commentaires sur le résultat



RESULTAT

Toutes les valeurs sont présentées en CHF et arrondies au franc

12/2 2



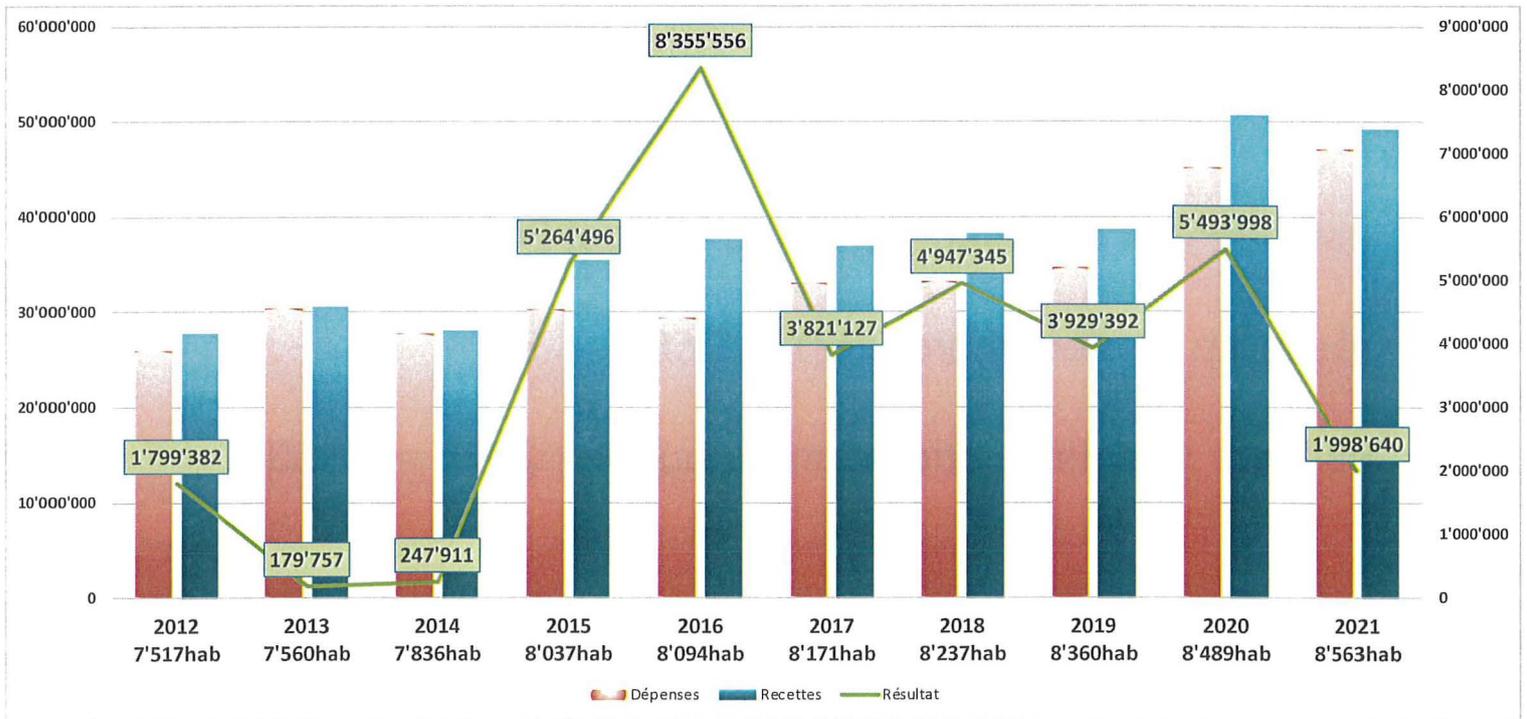
COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2021

		Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Ecart 2021 C - B
(1)	Charges d'exploitation	30'053'529	34'575'253	32'135'832	- 2'439'421
	30 Charges de personnel	7'662'205	8'446'798	8'131'263	- 315'535
	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	8'286'544	9'719'550	8'305'890	- 1'413'660
	33 Amortissements du patrimoine administratif	2'000'306	2'376'148	2'350'805	- 25'343
	35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	54	1'000	344	- 656
	36 Charges de transfert	12'104'420	14'031'757	13'347'530	- 684'227
	37 Subventions redistribuées	-	-	-	-
(2)	Revenus d'exploitation	34'418'132	29'476'539	33'115'035	3'638'496
	40 Revenus fiscaux	31'996'473	26'922'000	30'603'944	3'681'944
	41 Patentes et concessions	-	-	-	-
	42 Taxes	1'448'954	1'533'420	1'271'037	- 262'383
	43 Revenus divers	13'724	3'000	736	- 2'264
	45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	59'836	86'000	45'290	- 40'710
	46 Revenus de transfert	899'144	932'119	1'194'027	261'908
	47 Subventions à redistribuer	-	-	-	-
(3) = (2)-(1)	Résultat d'exploitation	4'364'603	- 5'098'714	979'204	6'077'918
(4)	34 Charges financières	2'256'529	1'821'929	2'003'749	181'820
(5)	44 Revenus financiers	16'306'027	16'135'545	16'035'261	- 100'284
(6) = (5)-(4)	Résultat financier	14'049'498	14'313'616	14'031'512	- 282'104
(7) = (3)+(6)	RESULTAT OPERATIONNEL	18'414'101	9'214'902	15'010'715	5'795'813
(8)	38 Charges extraordinaires	12'920'103	9'028'860	13'012'075	3'983'215
(9)	48 Revenus extraordinaires	-	-	-	-
(10) = (9)-(8)	RESULTAT EXTRAORDINAIRE	- 12'920'103	- 9'028'860	- 13'012'075	- 3'983'215
(7)+(10)	RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	5'493'998	186'042	1'998'640	1'812'598

Polzeuzieu



EVOLUTION DES CHARGES, PRODUITS ET DU RÉSULTAT DE 2011 À 2021



Ruffin



POPULATION

- › estimée lors de l'élaboration du budget 2021 = 8'520
- › réelle au 31 décembre 2021 = 8'563
- › estimée lors de l'élaboration du budget 2022 = 8'650

16/12 12



REVENUS

Toutes les valeurs sont présentées en CHF et arrondies au franc

PAR R



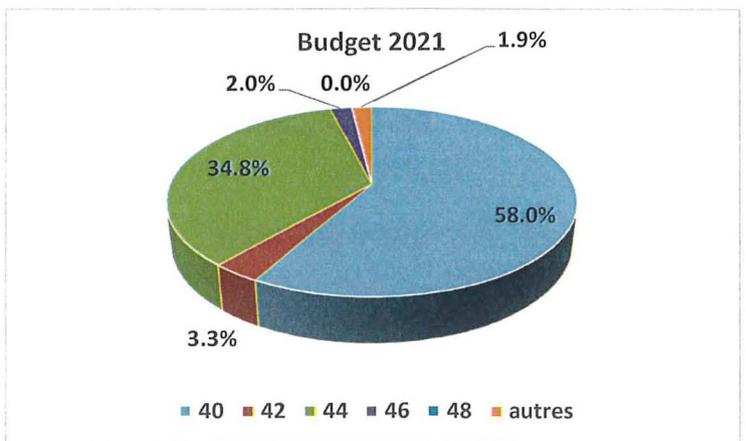
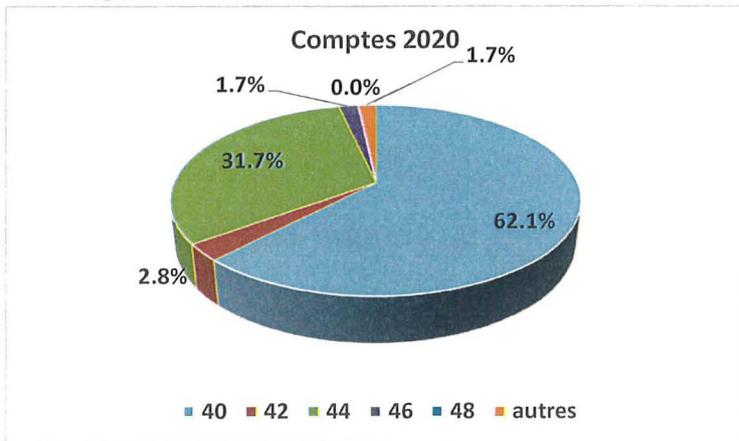
REVENUS PAR NATURES

Désignation des natures	COMPTES 2020		BUDGET 2021		COMPTES 2021		VARIATION 2021 C - B	
	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%
40 Revenus fiscaux	31'996'473	62.1%	26'922'000	58.0%	30'603'944	61.3%	3'681'944	14%
42 Taxes	1'448'954	2.8%	1'533'420	3.3%	1'271'037	2.5%	-262'383	-17%
43 Revenus divers	13'724	0.0%	3'000	0.0%	736	0.0%	-2'264	-75%
44 Revenus financiers	16'306'027	31.7%	16'135'545	34.8%	16'035'261	32.1%	-100'284	-1%
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	59'836	0.1%	86'000	0.2%	45'290	0.1%	-40'710	100%
46 Revenus de transfert	899'144	1.7%	932'119	2.0%	1'194'027	2.4%	261'908	28%
47 Subventions à redistribuer	-	0.0%	-	0.0%	-	0.0%	-	-
48 Revenus extraordinaires	-	0.0%	-	0.0%	-	0.0%	-	-
49 Imputations internes	795'506	1.5%	797'953	1.7%	797'817	1.6%	-136	0%
Total revenus	51'519'664	100.0%	46'410'037	100.0%	49'948'112	100.0%	3'538'075	8%

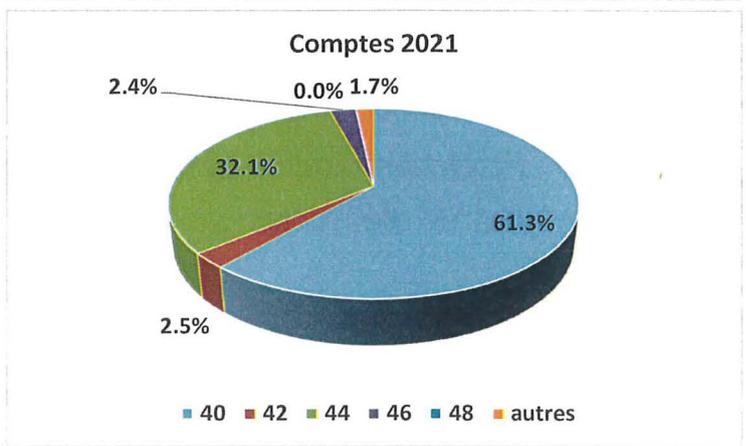
Handwritten signature or initials in blue ink.



GRAPHIQUE STRUCTURE DES REVENUS PAR NATURES



Désignation des natures
40 Revenus fiscaux
42 Taxes
43 Revenus divers
44 Revenus financiers
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux
46 Revenus de transfert
47 Subventions à redistribuer
48 Revenus extraordinaires
49 Imputations internes



Handwritten signature



CONSTATS RELATIFS AUX REVENUS HORS IMPUTATIONS INTERNES

- > Les revenus sont supérieurs de CHF 3'538'211, soit 8 % par rapport au budget, les explications principales sont :

- > **(40) Revenus fiscaux** : variation de CHF 3'681'944 en comparaison avec les recettes prévues au budget, soit 14 % de plus :
 - Production impôt 2021 estimée PP (revenu+fortune) + 2'384'875
 - Production impôt 2016-2020 estimée PP (rev+fortune) + 1'282'175
 - Taxation définitive 2005-2015 PP (revenu+fortune) + 254'007
 - Production impôt 2021 estimée PM - 25'070
 - Production impôt 2016-2020 estimée PM + 11'662
 - Autres éléments - 225'705

PAR 2



CONSTATS RELATIFS AUX REVENUS

- › **(42) Revenus taxes** : écart des recettes de – 262'383 (-17%) : transfert de la facturation de l'état civil aux autres communes en comptes (46)

- › **(43) Revenus divers** : écart de – 2'264

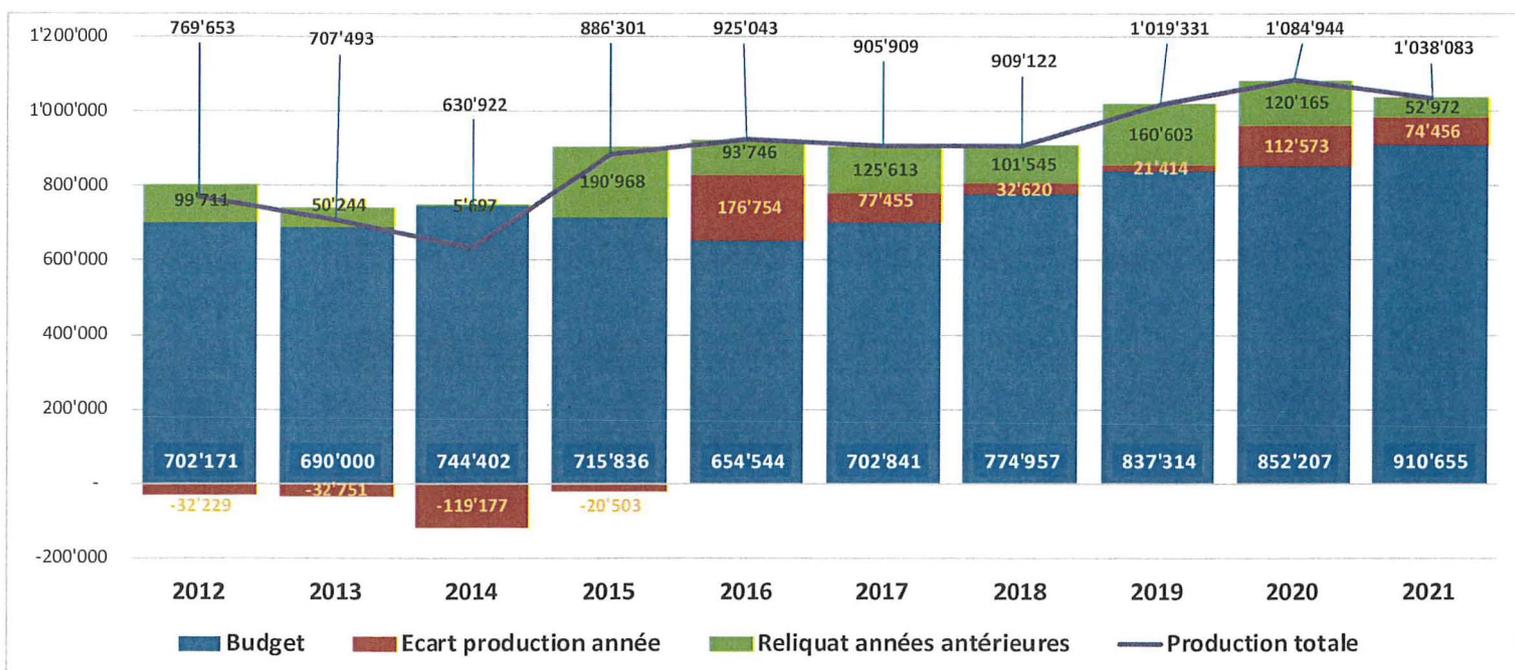
- › **(44) Revenus financiers (produit des biens-fonds PF et PA) :**
écart de recettes de – 100'284 dont
 - gain sur valorisation du terrain Quadrilatère II (transfert FICB) + 188'605
 - gratuité des loyers commerciaux (Covid19) - 175'131
 - Logements vacants durant travaux Hermance 95 - 90'439
 - Autres éléments - 23'319

- › **(45) Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux :**
écart de recettes de – 40'710 (en parallèle même écart sur les dépenses)

- › **(46) Revenus de transfert** : écart des recettes + 261'908 dont le transfert de la facturation de l'état civil aux autres communes auparavant en comptes (42))



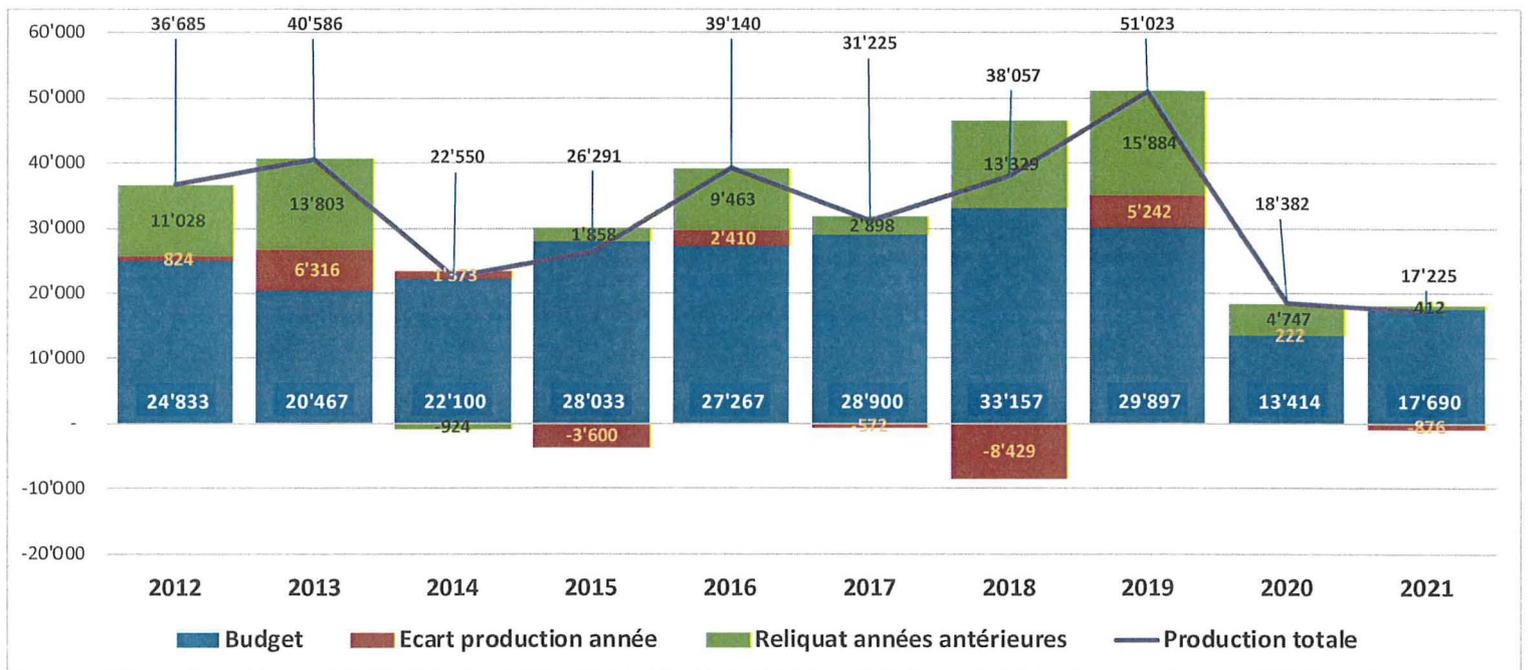
EVOLUTION DE LA VALEUR DU CENTIME ADDITIONNEL PP



BeH a



EVOLUTION DE LA VALEUR DU CENTIME ADDITIONNEL PM



P. R. R.



HISTORIQUE DES ÉVALUATIONS FISCALES 2021 ET RELIQUAT

année 2021

valeur CHF rev. fiscaux	retenu pour budget 2021	retenu pour projection fin d'année 2021 (et amort. compl.)		brochure fiscale et comptes définitifs 2021	
	Estimation d'août 2020	Estimation d'octobre 2021	Différence vs budget	Brochure fiscale 2021	Différence vs budget
PP	26'409'000	28'083'000	1'674'000	28'568'236	2'159'236
PM	513'000	483'000	-30'000	487'589	-25'411
Total PP+PM	26'922'000	28'566'000	1'644'000	29'055'825	2'133'825

29 centimes additionnels

Variation octobre 2021 - comptes 2021 **489'825**

années 2004-2020

valeur CHF rev. fiscaux	retenu pour budget 2021	retenu pour projection fin d'année 2021 (et amort. compl.)		brochure fiscale et comptes définitifs 2021	
	Estimation d'août 2020	Estimation d'octobre 2021	Différence vs budget	Brochure fiscale 2021	Différence vs budget
PP	0	1'209'000	1'209'000	1'536'182	1'536'182
PM	0	60'000	60'000	11'937	11'937
Total PP+PM	0	1'269'000	1'269'000	1'548'119	1'548'119

Variation octobre 2021 - comptes 2021 **279'119**

Ecart brochure fiscale 2021 vs annonce d'octobre 2021
768'944

Blm R



CHARGES

Toutes les valeurs sont présentées en CHF et arrondies au franc

P. R. n



CHARGES PAR NATURES

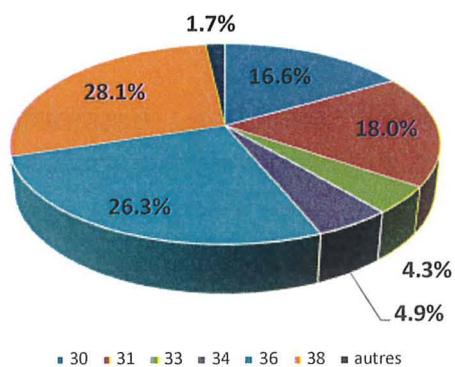
Désignation des natures	COMPTES 2020		BUDGET 2021		COMPTES 2021		VARIATION 2021 C - B	
	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%
30 Charges de personnel	7'662'205	16.6%	8'446'798	18.3%	8'131'263	17.0%	-315'535	-4%
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitat.	8'286'544	18.0%	9'719'550	21.0%	8'305'890	17.3%	-1'413'660	-15%
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'000'306	4.3%	2'376'148	5.1%	2'350'805	4.9%	-25'343	-1%
34 Charges financières	2'256'529	4.9%	1'821'929	3.9%	2'003'749	4.2%	181'820	10%
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	54	0.0%	1'000	0.0%	344	0.0%	-656	100%
36 Charges de transfert	12'104'420	26.3%	14'031'757	30.4%	13'347'530	27.8%	-684'227	-5%
37 Subventions redistribuées	-	0.0%	-	0.0%	-	0.0%	-	-
38 Charges extraordinaires	12'920'103	28.1%	9'028'860	19.5%	13'012'075	27.1%	3'983'215	-
39 Imputations internes	795'506	1.7%	797'953	1.7%	797'817	1.7%	-136	0%
Total charges	46'025'667	100.0%	46'223'995	100.0%	47'949'473	100.0%	1'725'478	4%

BR OR

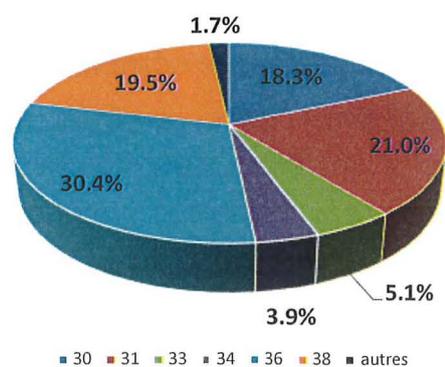


GRAPHIQUE STRUCTURE DES CHARGES PAR NATURES

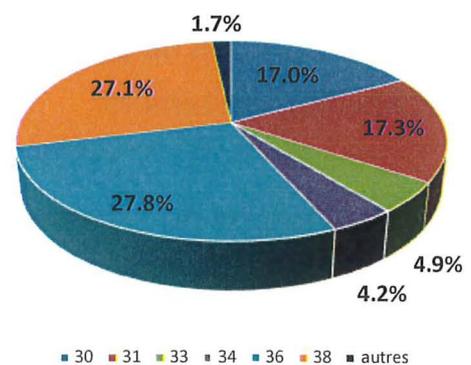
Comptes 2020



Budget 2021



Comptes 2021



Désignation des natures
30 Charges de personnel
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitat.
33 Amortissements du patrimoine administratif
34 Charges financières
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux
36 Charges de transfert
37 Subventions redistribuées
38 Charges extraordinaires
39 Imputations internes

PO/R
a



CONSTATS RELATIFS AUX CHARGES HORS IMPUTATIONS INTERNES

- > Les charges sont supérieures de CHF 1'725'614 dont CHF 3'983'215 d'amortissements complémentaires.
- > L'évolution hors amortissements complémentaires est une économie de CHF 2'257'601 , soit -6% par rapport au budget, les explications principales sont :
- > **(30) Charges de personnel** : économie globale de CHF 315'535 dont :

▪ Salaires, remplacements maladies ou accidents	- 262'674	-4.2%
▪ Charges sociales AVS AC APG et accident	+ 25'236	+1.5%
▪ Autres charges de personnel	- 42'540	n.s
▪ Frais de recrutement	- 35'557	n.s

▪ Total Charges de personnel	- 315'535	-3.9%

VOR OZ



CONSTATS RELATIFS AUX CHARGES HORS IMPUTATIONS INTERNES

> (31) Charges de biens et services : économie de CHF 1'413'660 dont :

▪ Entretien des bâtiments du PA	- 321'590
▪ Dépréciation sur créances fiscales (réduction de la provision)	- 223'762
▪ Frais de réception et protocole	- 112'655
▪ Honoraires ingénieurs, techniciens et spécialistes externes	- 103'187
▪ Energies – combustibles	- 74'971
▪ Prestations des restaurants scolaires	- 61'999
▪ Honoraires de surveillance et sécurité	- 51'922
.....	
▪ Entretien des plages et rives du lac	+ 14'282
▪ Acquisitions de matériels informatiques	+ 14'680
▪ Entretien des équipements, matériels et véhicules	+ 20'245
▪ Acquisitions d'équipements, matériels et véhicules	+ 89'167

▪ Total Charges de biens et services	- 1'413'660

(les écarts les plus significatifs sont mentionnés)

PK
02



CONSTATS RELATIFS AUX CHARGES HORS IMPUTATIONS INTERNES

> **(33) Amortissements** : économie globale de CHF 25'343 dont :

▪ Amortissements sur crédits complémentaires votés	+ 129'880
▪ Amortissements sur crédits votés supérieurs au planifié	+ 38'883
▪ Amortissements autres écarts	- 14'189
▪ Amortissements sur invest. non réalisés ou décalés	- 179'917

▪ Total Amortissements	- 25'343

> **(34) Charges financières** : dépassement global de CHF 181'820 dont :

▪ Indemnités et dédommagements locataires	+ 93'906
▪ Entretien courant des bâtiments PF	+ 59'686
▪ Autres éléments	+ 28'228

▪ Total Charges financières	+ 181'820



CONSTATS RELATIFS AUX CHARGES HORS IMPUTATIONS INTERNES

> **(36) Charges de transfert** : économie globale de CHF 684'227 dont :

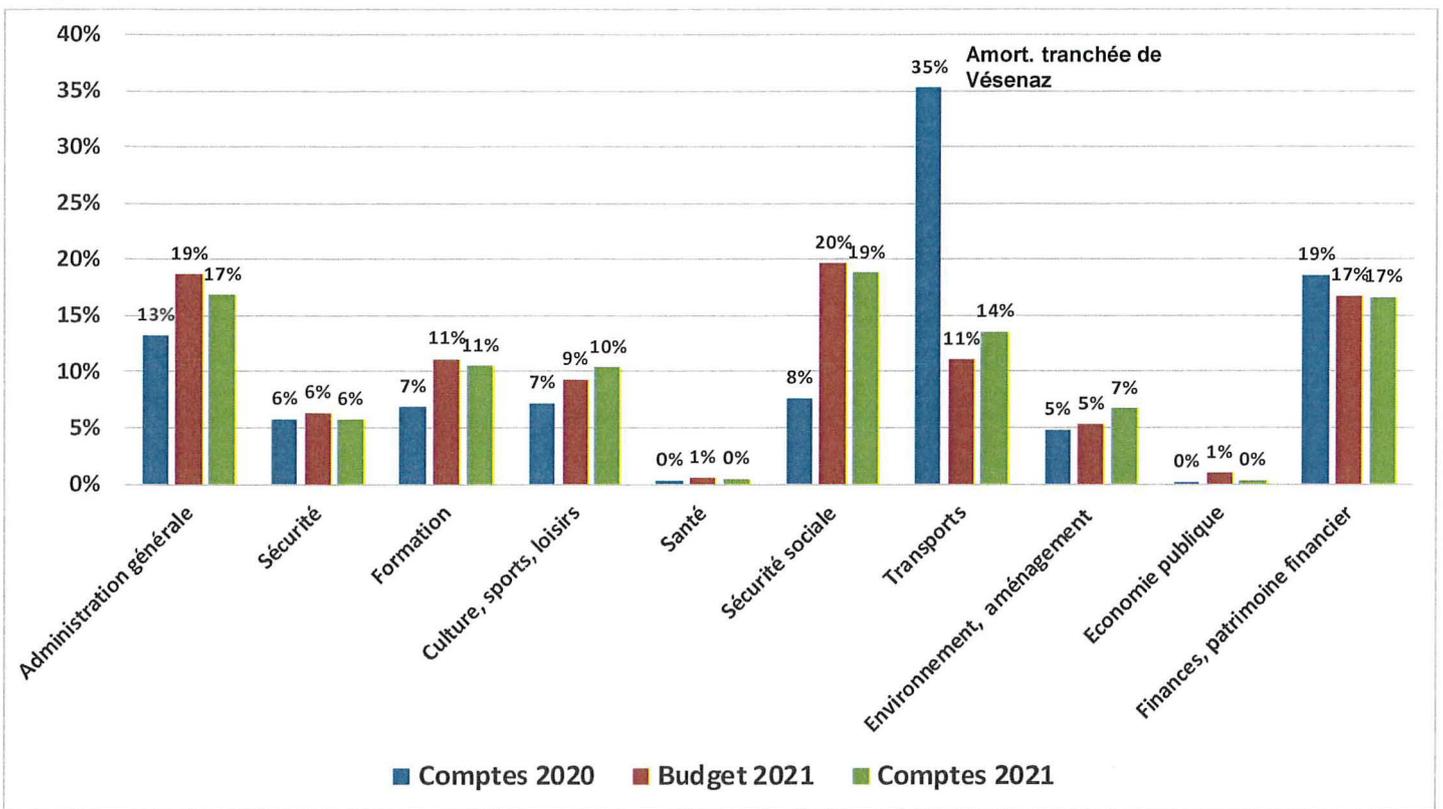
▪ Compensation financière aux communes frontalières	+ 189'720
▪ Dédommagements aux groupements	+ 135'478
▪ Frais de perception des impôts (3% pour AFC)	+ 114'482
▪ Autres éléments	+ 5'901
▪ Subventions forfaitaires et sur justificatifs	- 83'973
▪ Subventions – ligne budgétaire Covid19	- 248'368
▪ Amortissements complémentaires pratiqués en 2020	- 797'467

▪ Total Charges de transfert	- 684'227

> **(38) Amortissements complémentaire** : CHF 13'012'075 dont
CHF 9'028'860 prévus au budget et CHF 3'983'215 votés en complément



RÉPARTITION DES CHARGES PAR FONCTION



Vol 2^o



INVESTISSEMENTS

Toutes les valeurs sont présentées en CHF et arrondies au franc

16/2

02



INVESTISSEMENTS PATRIMOINE ADMINISTRATIF ET FINANCIER - DEPENSES

Fonction	Désignation investissement	Dépenses
Administration		746'300
Divers bâtiments administratifs	Contribution annuelle au FIDU	744'200
Divers bâtiments administratifs	Mise en conformité téléphonie VOIP	2'100
Formation		24'707
Ecole de Collonge cycle élémentaire / Hermance 110	Mise en conformité protection incendie	9'479
Ecole de Vézenaz / Californie 18-24	Réaménagement préau	13'414
Ecole de Vézenaz / Californie 18-24	Mise en conformité protection incendie	1'814
Culture sports loisirs		2'065'587
Football / Californie 34	Création aménagement en matière calcaire	11'951
Football / Californie 34	Remplacement installations techniques et arrosage	20'000
Tennis / Relion 22	Amélioration du bâtiment	607'009
Tennis / Relion 22	Réaménagement des espaces extérieurs	1'140'274
Parcs et promenades	Place publique Quadrilatère	11'077
Parcs et promenades	Transfert du PF parcelle bois Galland	10'000
Corsier-Port / Port 29-Armand-Dufaux 71,82	Participation rampe d'accès au lac Corsier-Port	265'276
Social		2'951'071
Crèche / Tremessaz 8	Transformation cuisine de production	189'225
Crèche / Rayes 11	Transformation bâtiment Passerelle pour crèche	2'761'846

Bel 2^{de}



INVESTISSEMENTS PATRIMOINE ADMINISTRATIF ET FINANCIER - DEPENSES

Fonction	Désignation investissement	Dépenses
Routes et infrastructures		1'003'912
Voirie et nettoyage	Divers resurfacages routes crédit 2015	38'277
Voirie et nettoyage	Divers resurfacages routes crédit 2021	59'580
Voirie et nettoyage	Divers véhicules voirie	463'060
Voirie et nettoyage	Aménagement passage public Vésenaz parcelle 8096	40'000
Voirie et nettoyage	Ch.Champs-de-Chaux, parcelle n°8353	30'490
Voirie et nettoyage	Remplacement bornes et barrière parking des Rayes	117'090
Voirie et nettoyage	Giratoire Tattes - œuvre d'art	6'349
Voirie et nettoyage	Réamégament tronçon ch. Vieux-Vésenaz	15'355
Voirie et nettoyage	Sécurisation des accès et trottoirs des écoles	2'800
Voirie et nettoyage	Enfouissement lignes aériennes	70'723
Réseau secondaire EU/EP	Mise en conformité 110 chambres doubles	131'474
Réseau secondaire EU/EP	Optimisation 4 ouvrages système d'assainissement	4'428
Réseau secondaire EU/EP	Réaménagement Ch. Champs-de-Chaux	24'286
Environnement et développement durable		27'869
Déchets Points de récupération	Points récupération école Vésenaz+Savonnière	24'143
Traitement des arbres	Renouvell. arbres plage de la Savonnière	3'726

Vol R

OR



INVESTISSEMENTS PATRIMOINE ADMINISTRATIF ET FINANCIER – DEPENSES

Fonction	Désignation investissement	Dépenses
Aménagement		90'103
Aménagement du territoire	Plan directeur charte espaces publics	90'103
Finances		20'000'000
Divers immeubles Patrimoine financier	Capital dotation à la FICB	20'000'000
Total investissements Patrimoine administratif		26'909'549

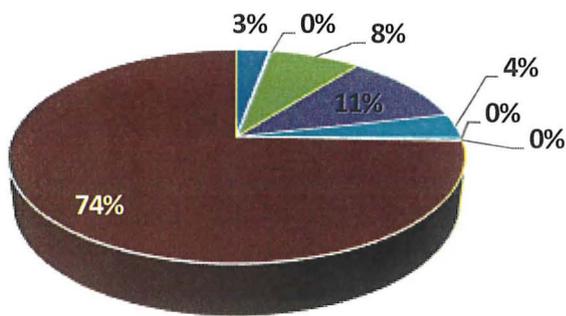
Fonction	Désignation investissement	Dépenses
Patrimoine financier		7'358'891
Pointe à la Bise / parcelles n° 2769-8331-5025	Reconstruction du centre Pro Natura	124'532
Grand Clos 6-8-10	Réfection toiture et assainissement	531'765
Hermance 95-105 - Grand Clos 3	Amélioration enveloppe thermique	4'897'872
Pré-d'Orsat	Construction Quadrilatère II	1'804'722
Total investissements Patrimoine financier		7'358'891

	PA	PF	PA+PF
Total des investissements réalisés	26'909'549	7'358'891	34'268'440
Investissements prévus au plan quinquennal	37'769'000	11'240'000	49'009'000
Proportion de réalisation	71%	65%	70%

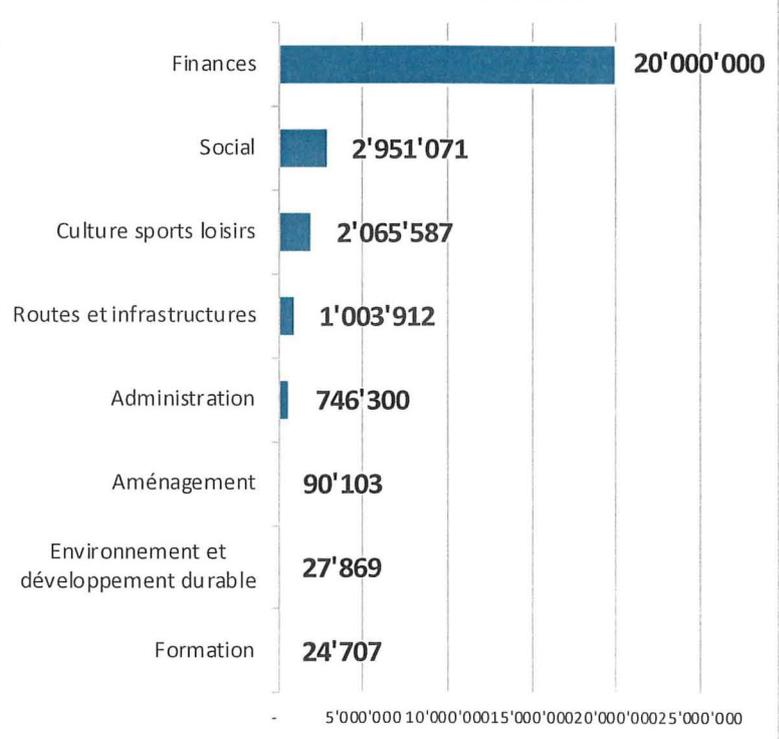
vel n n



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU PA RÉPARTITION PAR FONCTION



- Administration
- Formation
- Culture sports loisirs
- Social
- Routes et infrastructures
- Environnement et développement durable
- Aménagement
- Finances



10/12

JR



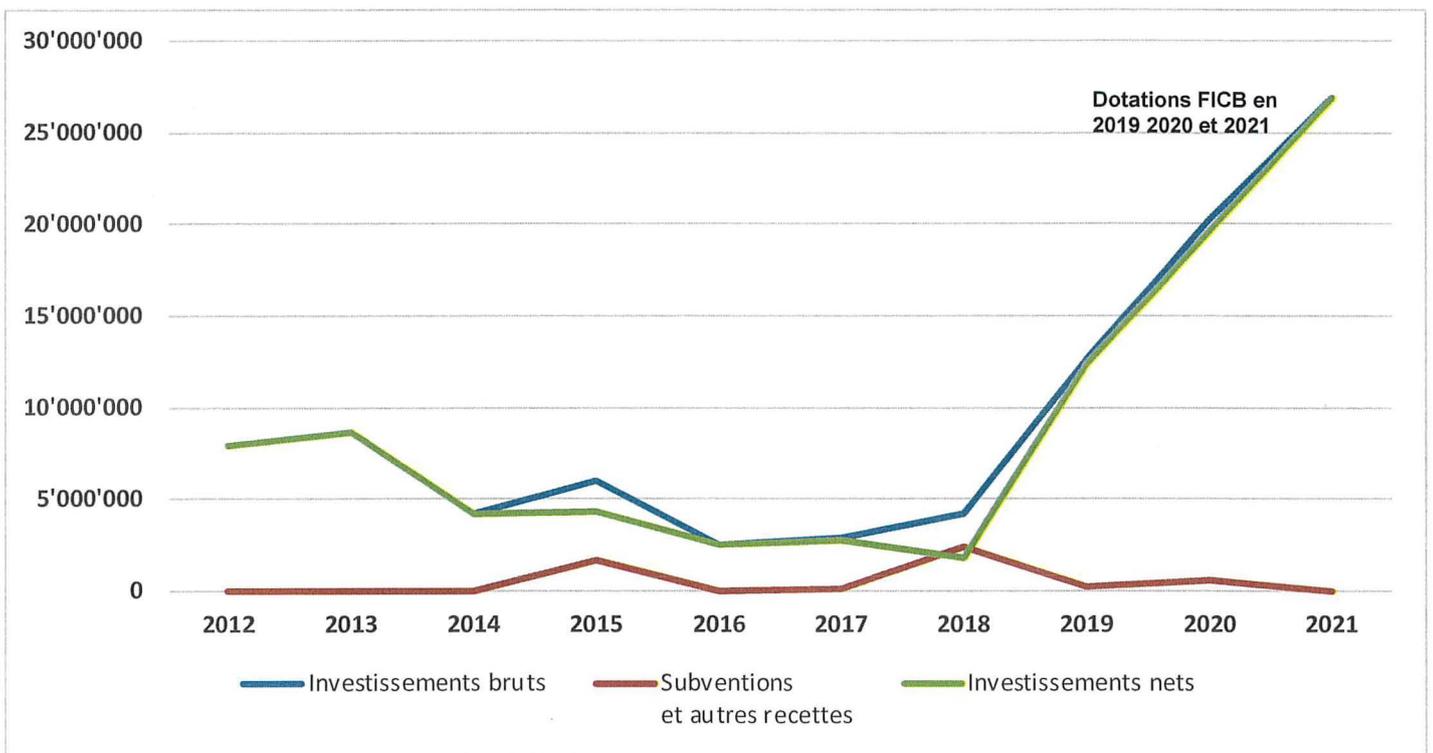
INVESTISSEMENTS PATRIMOINE ADMINISTRATIF ET FINANCIER - RECETTES

Fonction	Désignation investissement	Recettes
Routes et infrastructures		2
Voirie et nettoyage	Transfert d'immobilisations dans le PF pour cession	2
Total investissements Patrimoine administratif		2

Pe/R *OR*



EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS DU PA 2012-2021



YvR
JR



CRÉDITS D'ENGAGEMENT TERMINÉS PA

Date délibération	30.04.2018	15.12.2020	19.12.2017	17.12.2019	27.04.2015
Objet	Divers bâtiments administratifs Mise en confor. Téléph. VOIP	Divers bâtiments administratifs Contribution annuelle au FIDU 2021	Parcs et promenades Aménag. Parc public parcelle n° 6156	Corsier-Port / Port 29 Armand-Dufaux 71,82 Part.construction mise à l'eau subv invest	Voirie et nettoyage Divers routes 2015
Crédit brut voté	150'000.00	744'200.00	450'000.00	760'000.00	400'000.00
Statut du crédit	Terminé en 2021	Terminé en 2021	Terminé en 2021	Terminé en 2021	Terminé en 2021
Economie / Dépassement de crédit	33'171.15	-	6'941.80	94'724.10	9'380.15
Explications sur le dépassement					
Total des dépenses au 01.01.2021	114'728.70	-	443'058.20	400'000.00	352'342.45
Dépenses 2021	2'100.15	744'200.00		265'275.90	38'277.40
Transfert au PF					
Total des dépenses au 31.12.2021	116'828.85	744'200.00	443'058.20	665'275.90	390'619.85
Total des recettes au 01.01.2021	-	-	394'750.00	-	-
Recettes 2021					
Total des recettes au 31.12.2021	-	-	394'750.00	-	-

Date délibération	11.03.2019 26.05.2020 15.12.2020	22.06.2021	08.05.2019	14.05.2018
Objet	Voirie et nettoyage Ecoles Coll.+Vz sécuris. accès piétons	Voirie et nettoyage Divers véhicules 2021 Ct 22.06.2021 / 463'000	Voirie et nettoyage Aménag pass.public parce. 8096 Capri2	Déchets Points de récupération Points récup école Vz+Savonnière
Crédit brut voté	421'124.15	463'000.00	40'000.00	450'000.00
Statut du crédit	Terminé en 2021	Terminé en 2021	Terminé en 2021	Terminé en 2021
Economie / Dépassement de crédit	430.80	- 60.00	-	35'908.80
Explications sur le dépassement				
Total des dépenses au 01.01.2021	417'893.15	-	-	389'947.80
Dépenses 2021	2'800.20	463'060.00	40'000.00	24'143.40
Transfert au PF				
Total des dépenses au 31.12.2021	420'693.35	463'060.00	40'000.00	414'091.20
Total des recettes au 01.01.2021	-	-	-	-
Recettes 2021				
Total des recettes au 31.12.2021	-	-	-	-

pel 2 CR



CRÉDITS D'ENGAGEMENT TERMINÉS PF

Date délibération	02.05.2017 30.04.2018 13.11.2018
Objet	Pré d'Orsat 12-14 Frais d'étude et réalisation Quadrilatère II + démolition voirie
Crédit brut voté	10'497'000.00
Statut du crédit	Terminé 2021
Economie / Dépassement de crédit	188'606.78
Explications sur le dépassement	
Total des dépenses au 31.12.2021	10'308'393.22
Total des recettes au 31.12.2021	0.00
Total des cessions au 31.12.2021	10'308'394.22
Total des transferts au 31.12.2021	1.00
Valeur comptable nette au 31.12.2021	0.00

10/12

or



DETTES ET ENGAGEMENTS

Toutes les valeurs sont présentées en CHF et arrondies au franc

PLA^a



DETTES ET ENGAGEMENTS FINANCIERS

Date	Créancier	Échéance emprunt	Montant initial	Solde au 31.12.2020	Taux	Échéance intérêts	Intérêts 2021	Amortissement annuel	Solde au 31.12.2021
			Fr	Fr	%		Fr	Fr	Fr
IMMEUBLES LOCATIFS "Grand-Clos 6-8-10"									
27.07.94	UBS SA	02.08.2023	1'669'500	166'500	1.60%	trim.	2'701	83'500	83'000
27.07.94	BCGE	13.11.2025	2'087'000	2'087'000	0.90%	trim.	18'783	0	2'087'000
			3'756'500	2'253'500			21'484	83'500	2'170'000
IMMEUBLES LOCATIFS "Pointe de Vésenaz, route de Thonon 55-57-59, route d'Hermance 12"									
02.09.98	BCGE	17.10.2025	7'700'000	7'700'000	0.88%	trim.	68'701	0	7'700'000
IMMEUBLES LOCATIFS "Pré-de-la-Croix 6-8"									
22.02.07	BCGE	23.05.2022	4'110'000	4'110'000	1.50%	trim.	62'506	0	4'110'000
QUADRILATERE - COLLONGE CENTRE									
29.06.15	UBS SA	15.09.2023	10'950'000	10'950'000	0.25%	trim.	27'527	0	10'950'000
TOTAL GENERAL			26'516'500	25'013'500			180'218	83'500	24'930'000

Taux moyen de la dette 0.71%

10/12
02



GARANTIES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Engagements (annexe 12)	63'209'831
Engagements de prévoyance de la commune auprès de CAP Prévoyance (personnel communal)	26'863'370
Fondation de la Pallanterie (2 emprunts BCGe et UBS)	18'450'000
Fondation immobilière de Collonge-Bellerive (2 emprunts UBS)	17'550'000
Tennis-club de Collonge-Bellerive	346'461

Autres engagements	53'336'801
<i>La commune garantit avec les autres communes ou autres entités les montants totaux suivants (le montant propre de Collonge-Bellerive n'est pas connu)</i>	
Engagements de prévoyance du personnel de l'ACG	38'714'391
Engagements de prévoyance du personnel de CAP Prévoyance	14'622'410

Po/a



CONCLUSION

19/12

02



COMMENTAIRES SUR LE RÉSULTAT

Excédent de revenus de 1'998'640. Montant attribué à la réserve conjoncturelle pour le maximum possible.

- > Ce résultat positif est dû à la hausse des revenus fiscaux (année 2021 et années antérieures), au gain sur une opération particulière sur le patrimoine (Transfert Q2), aux économies de charges, et aux amortissements complémentaires.

Budget 2021	186'042
Revenus fiscaux PP et PM 2004-2020	1'547'844
Revenus fiscaux PP et PM 2021	2'134'100
Gains sur transfert Q2 à la FICB	188'605
Autres revenus (dont gratuité loyers Covid19)	- 332'338
Economies de charges	2'257'602
Amortissements extraordinaires	- 3'983'215
Comptes 2021	1'998'640

Les investissements du patrimoine administratif réalisés par la commune pour améliorer ses infrastructures ont été autofinancés, tout comme les investissements du patrimoine financier.

Polina JL



FIN DE LA PRÉSENTATION

Ed. N. ->

10/12

2